COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

Château de Ségure 65240 ARREAU

Nº 40-2017

Référence écriture délib : PC/MS/JD

Nombre de membres en
exercice:
64
Qui ont pris part à la délibération
57
Dont 5 procurations
Votes pour : 57
Vote contre: 0
Abstention: 0
Date de la convocation:
16 mars 2017

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le 24 mars, à 18H00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRÈRE

Présents votants (52): PUCEL Mathieu, TREY Jean-Claude, MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, CARROT Jean-Michel, BORDE Michel, SAINT PASTEUR Marcel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, ARMANET Henri, RODRIGUEZ Marie-Josée, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, BALAGNA Patrice, GAY Eric, ROCHER Jacques, CARMOUSE Catherine, TOUCOUERE Dominique, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, GOMES DA SILVA Rose-Marie, PUJOLLE Bernard, MIR André, MIR Jean Henri, NARS Aline, POME Maryse, FOURTINE Didier, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel, BLANCHARD Hervé, LANTOINE Michèle

Présents non votants (4): SAJOUS Sébastien, PEFONTAN Marie-Madeleine, SERMET André, , IGLESIAS Marie-Christine

Titulaires absents (9): VIDAL Thierry, GISTAU Patrick, BRUN Jean, CANTONY Christophe, RICARD Louis, SOLANA Michel, LACAZE Noël, FOURCADE Dominique, ROCA Jacques,

Procurations (5): DELCASSO Maryse à BUERBA Jean-Pierre

DESMARAIS Nadine à CARRERE Philippe DUBARRY Jean-Bertrand à MALERE Hélène VIDALON Patricia à DUBERNARD Alain FORGUE Pierre à MIR Jean-Henri

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET: Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 16.02.2017

Monsieur le Président donne lecture du compte-rendu de la réunion du conseil communautaire du 16 février 2017 et demande aux conseillers communautaires leur approbation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire approuve le compte-rendu de la réunion du 16 février 2017.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus Au registre sont les signatures Pour extrait certifié conforme

Fait à Arreau, le 27 mars 2017

COMMUNAUTE DE COMMUNE AURE LOURON CHATEAU SEGURE Le Président, 65240 - ARREAU

Philippe CARRERE